

Lorsque les honorables députés parlent de plébiscite, s'ils n'acceptent pas une majorité de dix contre quatre quel genre de majorité demanderaient-ils d'un plébiscite? Si les vis-à-vis ne sont pas satisfaits de 72 p. 100, que vont-ils exiger dans un plébiscite? Je crois, monsieur l'Orateur, que cette question a été exposée assez longtemps et que nous devrions maintenant aborder son côté pratique, c'est-à-dire prendre un vote à son sujet.

M. J. A. McBain (Elgin): Monsieur l'Orateur, c'est la première fois que je prends part au débat sur le drapeau. Auparavant, je n'avais pas saisi l'occasion. Certains vont prétendre le contraire. Il est vrai que, le 18 février, j'ai inscrit au *Feuilleton* un projet de résolution pour demander au gouvernement de songer sans délai à présenter un projet de loi où, ainsi que le voulaient la Légion canadienne et les Filles de l'Empire, le pavillon rouge serait reconnu comme le drapeau national distinctif du Canada. J'ai eu l'occasion d'en parler le 1^{er} juin. Cependant, vous le savez, le discours d'un député est limité à vingt minutes lorsqu'il s'agit d'une mesure d'initiative parlementaire. C'est pourquoi, en ce moment, j'aurais d'autres idées à exprimer à ce propos. Ce sont des pensées recueillies au cours des nombreux entretiens que j'ai eus ces dernières semaines avec mes commettants, ainsi que dans des lettres que j'ai reçues, non seulement de citoyens de ma circonscription d'Elgin, mais de tout le Canada.

Au cours de deux fins de semaine, j'ai eu l'occasion d'assister à des réunions apolitiques importantes et j'ai été étonné du nombre de ceux qui ont bien voulu m'exprimer leur opinion au sujet du drapeau. A la suite de ces entretiens, je dois en venir à la conclusion suivante. La plupart de mes commettants préfèrent que nous conservions le pavillon rouge comme drapeau distinctif du Canada. Ceux qui estiment qu'il y a lieu d'adopter un nouveau modèle ne sont pas satisfaits du trifolié ni du drapeau à une seule feuille d'érable et lisières rouges proposé par le comité. Je et lisières rouges proposé par le comité. Je dois ajouter aussi qu'ils sont découragés et dégoûtés du Parlement actuel et que le gouvernement devrait cesser de se donner de l'importance et terminer le programme législatif inscrit au *Feuilleton* avant de saisir à nouveau la Chambre de la question du drapeau. Je voudrais signaler que la majeure partie du programme législatif est inscrit au *Feuilleton* depuis plusieurs mois et que les députés n'ont pas encore eu l'occasion d'en discuter.

[M. Cadieux.]

Le premier groupe avec qui j'ai eu l'occasion de parler de cette question se composait de 300 représentants de conseils municipaux et de conseils de comté, réunis pour rendre hommage au secrétaire-trésorier qui prenait sa retraite après 25 ans de service à ce poste. Ces personnes sont à la retraite après avoir servi leur municipalité pendant de nombreuses années; certains la servent encore. Deux fois de semaine, j'ai visité des expositions rurales différentes. C'est là une occasion magnifique de rencontrer divers groupes de la population et de se renseigner sur ce qu'ils pensent de questions comme celle du drapeau. J'ai également assisté en septembre dernier aux célébrations de la fête du travail qui ont réuni des gens de toutes les classes de la société, et là aussi j'ai pu parler de la question du drapeau.

A cette étape-ci du débat nous sommes censés parler d'un amendement au rapport du comité et celui-ci se rattache à l'unité du Canada au moyen d'un plébiscite en demandant que la question fasse l'objet d'un vote lors des prochaines élections générales. J'espère que le peuple sera appelé à se prononcer et que les résultats n'auront pas trait seulement à une région en particulier. Voilà comment il devrait en être, à mon avis, car à la suite des divers sondages effectués, nous savons que certains secteurs de la population canadienne sont partisans énergiques du pavillon rouge, tandis que d'autres sont surtout en faveur d'un nouveau modèle.

J'ai déjà cru que les habitants de la région d'Ottawa étaient surtout en faveur du trifolié. L'été dernier, on a fait tout un battage au sujet du trifolié; des automobilistes l'arboraient à l'antenne de leur auto à travers la ville. Certains l'ont encore. Je suis heureux qu'on ait modifié ce modèle, car nous nous souvenons sûrement tous qu'après deux ou trois mois, ces fanions ont tourné au gris sale, le bleu s'estompant et les franges s'effilochant. En fait, un matin, il n'y a pas tellement longtemps, j'en ai vu un qui avait l'air tellement anémique que je me suis arrêté pour me demander: est-ce là le modèle de drapeau auquel nous accorderions notre allégeance, nous et les générations futures, si le Parlement l'adoptait? Je crois que nous devons encore nous poser la même question au sujet du nouveau modèle proposé.

Je me souviens que l'honorable représentant de Kootenay-Ouest (M. Herridge) en prenant la parole à la Chambre, a signalé que le modèle aux trois feuilles d'érable avait perdu de sa valeur et que dans une boutique de la ville il était passé de 98c. prix de détail la première fois qu'on pouvait se le procurer, à 19c. Je suis ravi que nous n'ayons plus à voir le même pavillon et que l'on ne hisse pas de la même manière le modèle à feuille d'érable unique, mais je me